

## XXI.

M. de Puiseaux reçu, par provision, dans la Société de Montréal.

Il serait difficile d'exprimer les sentiments de surprise, d'allégresse, de reconnaissance dont M. de Maisonneuve était pénétré tour à tour, en entendant M. de Puiseaux lui faire une proposition si inattendue. Jusqu'à ce moment, il n'avait su où faire hiverner tout son monde, ni à quoi il pourrait l'occuper, pendant l'hiver, si long en Canada; et cette perspective l'avait tenu dans de continuelles inquiétudes. Mais entendant M. de Puiseaux lui faire ces offres, qui répondaient si parfaitement à ses besoins, et lui procuraient même beaucoup plus qu'il n'aurait osé espérer, il lui semblait ouïr une voix céleste. Il ne pouvait s'empêcher dans le plus intime de son cœur, de louer Dieu qui venait à son secours avec une sollicitude si prévenante, si attentive et si paternelle; ni se lasser d'admirer la facilité et la générosité de cet homme, qui, dans un moment, se trouvait disposé à se dessaisir, en faveur de Montréal, de tous les biens qu'il possédait, qui lui avaient coûté tant de travail et de dépenses, et à se consacrer lui-même en personne à cette œuvre, pour en partager le mérite et les périls. Cependant, quelque satisfaction qu'il éprouvât, il voulut en déférer, avant tout, à la Compagnie de Montréal, et répondit à M. de Puiseaux qu'il avait un sensible regret de ne pouvoir accepter d'une manière absolue et définitive, une proposition aussi généreuse qu'était la sienne, sans l'agrément préalable de ceux dont il avait l'honneur d'être l'associé; mais que, pouvant présumer leur consentement, il le recevrait volontiers, s'il l'avait pour agréable, sous la condition qu'ils ratifieraient eux-mêmes son admission dans leur Compagnie.

## XXII.

M. de Puiseaux donne tous ses biens à la Société de Montréal.

De son côté, M. de Puiseaux, qui éprouvait un désir ardent de se joindre sans délai à des associés si zélés et si chrétiens, accepta de grand cœur la condition, et livra sur-le-champ à M. de Maisonneuve sa maison de Sainte-Foy, dans laquelle ce dernier laissa son chirurgien avec des charpentiers, pour y construire des barques. De là, M. de Puiseaux le conduisit à sa maison de Saint-Michel, réputée, comme on l'a dit, le bijou du Canada, qu'il lui remit pareillement, ainsi que tout ce qu'il possédait de bestiaux et de meubles, sans se réserver même une chambre pour un ami. En un mot, il se démit si absolument de tout ce qu'il avait possédé jusqu'alors, qu'après cette donation universelle, il dit à madame de la Pelterie, qui logeait alors à Saint-Michel: "Madame, ce n'est plus moi qui vous donne l'hospitalité: je n'ai plus rien ici. Vous en avez présentement l'obligation à M. de Maisonneuve: car il est maître de tout." Ce qui toucha